-ANNEXE IV-

Examen national d'aptitude pour l'accès à l'emploi de secrétaire général de chambres de métiers et de l'artisanat (Annexe III du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat)

Programme de l'épreuve n°2 d'admissibilité

DROIT PUBLIC

1) Théorie générale du droit public :
- les sources du droit public et la hiérarchie des normes,
- les personnes publiques,
- l'organisation juridictionnelle française,
- les droits fondamentaux et les libertés publiques.

2) Droit constitutionnel et institutions politiques :
- théorie constitutionnelle : souveraineté, Etat et nation, les mécanismes démocratiques,
- la Constitution de 1958 et son application,
- le Droit et les institutions communautaires.

3) Organisation administrative française :
- organisation de l'Etat et décentralisation,
- l'administration d'Etat, les collectivités décentralisées et leurs groupements, les établissements publics, les autres personnes morales de droit public (groupements d'intérêt public, agences, autorités administratives indépendantes).

4) L'action administrative :
- la règle de droit et le principe de légalité,
- le pouvoir réglementaire,
- les actes de l'administration : les actes unilatéraux, les contrats administratifs,
- la police administrative,
- le service public et ses modes de gestion,
- la responsabilité de l'administration,
- contrôle et évaluation de l'action administrative,
- le contentieux administratif.

5) Les marchés publics :
- données générales et dispositions communes,
- les différents types de marchés.

6) Les bases du droit public applicable à l'artisanat :
- une fonction régalienne des chambres de métiers et de l'artisanat : le répertoire des métiers,
- la tutelle de l'Etat sur les chambres de métiers et de l'artisanat.

7) La fonction publique :
- principes généraux,
- droits et obligations.

8) Les principales caractéristiques des Etablissements publics du réseau des CMA et du statut des agents.

FINANCES PUBLIQUES ET ECONOMIE FINANCIERE

FINANCES PUBLIQUES

1) Les cadres généraux des finances publiques

a) Les grands principes du droit public financier : définitions et enjeux :

- les principes budgétaires,
- les principes comptables,
- les principes fiscaux.

b) Les cadres financiers et fiscaux :

- les dépenses publiques (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) : structure, évolution, classification, dépenses publiques et activité économique, maîtrise des dépenses publiques,
- les prélèvements obligatoires : définition et structure générale, évolution, prélèvements obligatoires et activité économique,
- la dette publique : définition et structure, évolution, aspects économiques et financiers de la dette publique,
- les institutions financières : l'administration publique des finances, les institutions bancaires et financières,
- la fiscalité : éléments de doctrine et fonctionnement du système fiscal.

2) Les finances de l'Etat :

- le budget,
- les lois de finances : définition, structure, élaboration, adoption, exécution, contrôles,
- les ressources et les dépenses de l'Etat, la question de l'équilibre du budget.

3) Les aspects économiques, financiers et sociaux des finances publiques

a) Les finances publiques et l'activité économique :

- les relations entre les dépenses budgétaires et l'activité économique,
- l'incidence des prestations sociales sur l'activité économique,
- les relations réciproques entre les prélèvements obligatoires et l'activité économique.

b) Les finances publiques et la redistribution :

- incidences économiques et financières des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires sur la répartition des revenus.

c) Le financement de l'économie :

- les interventions de l'Etat et des collectivités territoriales,
- les incidences économiques et financières des divers modes de financement du déficit budgétaire,
- le besoin d'emprunt du secteur public : son évolution, ses problèmes.

ECONOMIE FINANCIERE

1) Les données de base de l'économie :

- l'histoire de la pensée économique,
- les développements récents de la pensée économique,

- les modèles fondamentaux de l'analyse économique (les acteurs économiques, le marché et le circuit économique).

2) Les comportements économiques :
- la consommation,
- l'épargne,
- l'investissement.

3) La croissance et le développement économique :
- croissance et crises,
- les cycles économiques,
- le développement économique,
- économie et démographie,
- population active, emploi, chômage,
- économie et environnement,
- les économies en développement, les pays émergents.

4) Les échanges internationaux :
- les théories de l'échange international,
- libre échange et protectionnisme,
- le commerce international.

5) Les politiques économiques :
- le rôle de l'Etat dans les économies de marché,
- la politique budgétaire et fiscale,
- la politique monétaire,
- la politique industrielle,
- la politique en faveur des petites entreprises et des entreprises artisanales,
- la réduction des inégalités.

6) L'économie contemporaine :
- l'économie française,
- l'économie européenne.

QUESTIONS SOCIALES

1) Données générales :
- démographie et groupes sociaux : évolution de la population totale et de la population active, par grandes catégories,
- les principales institutions sociales et de l'emploi,
- les instruments des politiques sociales,
- le système français de relations professionnelles, notions générales sur les systèmes étrangers,
- les bases constitutionnelles du droit français du travail et de la protection sociale,
- données générales de droit social de l'union européenne,
- données générales de droit social international.

2) Le travail salarié :
- les grandes caractéristiques du contrat de travail, de sa modification, de sa rupture,

- la rémunération,
- les conditions de travail,
- durée et organisation du travail,
- les libertés, les droits et obligations des salariés dans l'entreprise,
- les syndicats, les institutions représentatives du personnel dans l'entreprise,
- la négociation collective,
- les conflits collectifs et leurs modes de règlement.

3) Les grands principes de la gestion des relations du travail dans la fonction publique.

4) La politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.

5) La protection sociale :
- le système français de sécurité sociale : principes, évolutions historiques, organisation actuelle,
- le régime général des salariés, notions générales sur les régimes spéciaux et autonomes, la protection sociale complémentaire, les régimes complémentaires de retraite,
- les problèmes de financement de la protection sociale.

6) Les principales politiques sociales et de solidarité :
- la politique de la famille,
- la politique de santé,
- la politique en faveur des personnes âgées,
- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion,
- la politique du logement,
- la politique de la ville.

-ANNEXE IV-

Programme de l'épreuve n° 2 d'admission

a) INTERROGATION ORALE SUR UN THEME AU CHOIX DU CANDIDAT

- Programme identique à celui de l'épreuve 2 d'admissibilité.

b) QUESTIONS RELATIVES A L'UNION EUROPEENNE

1/ L'histoire de la construction européenne et du processus d'intégration communautaire :

- les grandes dates et étapes,
- les traités successifs (enjeux, avancées, ratification…),
- l'évolution des débats fondateurs (approfondissement / élargissement, inter gouvernementalisme / fédéralisme, méthode communautaire…),
- poids et rôle des Etats dans la construction européenne,
- place et rôle du couple franco-allemand,
- place et rôle de l'Union Européenne (UE) dans le monde.

2/ L'architecture institutionnelle et les processus décisionnels de l'UE :

- les institutions et les organes consultatifs de l'UE et leurs interactions,
- évolution de l'espace démocratique européen et rôle des élections européennes,
- les voies et modes de recours juridictionnels,
- les compétences de l'UE (typologie, répartition, modalités d'exercice),
- les principes juridiques fondateurs (subsidiarité, proportionnalité, non-discrimination…),
- droit communautaire et droit national (hiérarchie des normes, applicabilité, transposition…),
- le processus décisionnel et législatif,
- approche qualitative de la règlementation communautaire (étude d'impact, réduction de la charge administrative, réglementation intelligente, outils de suivi, d'évaluation, de contrôle…),
- place et rôle des institutions nationales,
- place, rôle et défense des intérêts des collectivités territoriales,
- place, rôle et défense des intérêts de la société civile et du monde des entreprises.

3/ Les politiques européennes :

- les libertés de circulation,
- l'Union économique et monétaire,
- la politique régionale et les fonds structurels,
- la politique de concurrence : règles de concurrence, droit des aides d'Etat,
- la politique sociale.